



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68055>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-68055**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : NAVETTES ESTIVALES SUR LES SECTEURS DE CANNES ET MANDELIEU-LA-NAPOULE

Description : Le marché a pour objet l'exécution des prestations de service régulier, saisonnier, de navettes estivales gratuites desservant les villes de Cannes et Mandelieu-la-Napoule

Identifiant de la procédure : b0d67e11-2581-47a3-b3f1-0b1fb3ffd1d1

Identifiant interne : 24.012

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot A : BOCCA CABANA

Description : Le présent marché a pour objet des prestations de service régulier, saisonnier, de navettes de transport collectif gratuites lors de période estivales. La ligne BOCCA CABANA circule exclusivement sur la commune de Cannes selon un itinéraire circulaire dont la tête de ligne est située à l'extrémité Nord-Est du Boulevard du Rivage, avant le Rond-Point de la Résistance. Le marché revêt la forme d'un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelle et s'exécute par l'émission de bons de commandes, en application de l'article R. 2162-1 et suivants du CCP. Il est conclu avec un maximum de 140 000 EUR HT par période de 12 mois

Identifiant interne : 24.012A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L 551-1 à L. 551-4 et L.551-10 à L.551-12/articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché. En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative). De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. No358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant

la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot B : MIMOPLAGE

Description : Le présent marché a pour objet des prestations de service régulier, saisonnier, de navettes de transport collectif gratuites lors de période estivales. La ligne MIMOPLAGE circule sur la commune de Mandelieu-la-Napoule, effectuant des allers-retours entre les arrêts « Canardière-Tassigny » et « Cannes Marina ». Le marché revêt la forme d'un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelle et s'exécute par l'émission de bons de commandes, en application de l'article R. 2162-1 et suivants du CCP. Il est conclu avec un maximum de 310 000 EUR HT par période de 12 mois

Identifiant interne : 24.012B

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L 551-1 à L. 551-4 et L.551-10 à L.551-12/articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché. En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative). De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. No358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot C : MOURE ROUGE

Description : Le présent marché a pour objet des prestations de service régulier, saisonnier, de navettes de transport collectif gratuites lors de période estivales. La navette MOURE ROUGE circule exclusivement sur la Commune de Cannes, selon un itinéraire circulaire dont la tête de ligne est située à proximité immédiate des accès piétons aux parkings de la roisette (Roseaie) et du Port Canto. Le marché revêt la forme d'un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelle et s'exécute par l'émission de bons de commandes, en application de l'article R. 2162-1 et suivants du CCP. Il est conclu avec un maximum de 165 000 EUR HT par période de 12 mois

Identifiant interne : 24.012C

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L 551-1 à L. 551-4 et L.551-10 à L.551-12/articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché. En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai

de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative). De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. No358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 2,460,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 140,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Offre :

Identifiant de l'offre : GROUPEMENT SOCIETE DES AUTOCARS MARTIN - UNION DES TRANSPORTEURS PRO - AMPERE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.012A

Date de conclusion du marché : 28/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Offre :

Identifiant de l'offre : GROUPEMENT SOCIETE DES AUTOCARS MARTIN - UNION DES TRANSPORTEURS PRO - AMPERE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.012B

Date de conclusion du marché : 28/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Offre :

Identifiant de l'offre : GROUPEMENT SOCIETE DES AUTOCARS MARTIN - UNION DES TRANSPORTEURS PRO - AMPERE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.012C

Date de conclusion du marché : 28/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Numéro d'enregistrement : 20003991500018

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville CS 50044

Ville : Cannes Cedex

Code postal : 06414

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@cannespaysdelerins.fr

Téléphone : +33 489822700

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.cannespaysdelerins.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : GROUPEMENT SOCIETE DES AUTOCARS MARTIN - UNION DES TRANSPORTEURS PRO - AMPERE

Numéro d'enregistrement : 32611494900034

Ville : St André de La Roche

Code postal : 06730

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : dfinance.suma@gmail.com

Téléphone : +33 442870584

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 8, Avenue des Fleurs CS 61039

Ville : NICE

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Télécopieur : +33 493557831

Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b7b0ec9a-494e-4e27-8d46-1c0dc564ba15 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/06/2024 à 10:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2024